



INFOS PÊCHE N°29 15/12 2023

Lettre de la société de Tence-Montfaucon
Chenereilles-Le Mas de Tence-St Jeures-Montregard-Roucoules
1105 Chemin de Bathelane 43190 TENCE TEL : 06 67 82 42 46
site Internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com

ASSEMBLEE GENERALE AAPPMA TENCE

DIMANCHE 28 Janvier 2024 salle de la gare- 9h

Bonjour à tous. Nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année. Qu'elle vous soit douce et riche en rencontres et en moments partagés. J'ai une pensée pour ceux qui ont œuvré pour notre AAPPMA et qui ont contribué à en faire une association dynamique où le bénévolat et la volonté de s'associer en sont les piliers. Au nom de cette volonté, nous vous invitons à venir échanger et partager lors de **notre assemblée générale le dimanche 28 janvier, à 9h salle de la gare à Tence.** C'est un moment important pour nous. Il nous permet de rendre compte et de nous projeter. Votre présence nous fait avancer, donne de la légitimité à nos engagements et nous encourage à poursuivre et à perdurer.

Par votre présence, vous donnez sens.

L'info-pêche est envoyé à chaque adhérent de notre AAPPMA et aux abonnés du plan d'eau de Bathelane. Il sert de lien. Il est sensé fidéliser et offrir de l'appartenance. Il fait le bilan de l'année écoulée et présente les projets pour l'année suivante. Il peut offrir un espace ouvert pour permettre à chacun de s'exprimer librement, dans un respect mutuel.

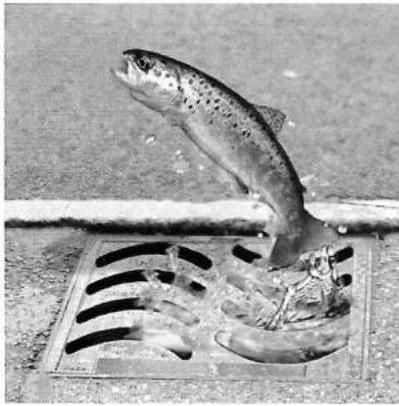
Le petit mot du Garde Fabien

Cette année, premier constat : beaucoup moins de pêcheurs rencontrés, ce même après les pluies en juin. Le Lignon était alors au top, et pourtant pas grand monde au bord de l'eau : seulement 2 à 3 pêcheurs sur plusieurs km ... voir parfois personne.

Cela ne m'a pas empêché de sortir 58 fois en garderie, à l'heure où j'écris ces quelques lignes. Du coup, moins de pêcheurs permet de diversifier l'activité en allant à la rencontre de certains riverains, ou agriculteurs éleveurs croisés ici et là. Et la première remarque qu'ils souhaitent faire remonter, ce sont les incivilités de certains pêcheurs, qui ouvrent les parcs sans prendre la peine de refermer, voir jettent volontairement la poignée dans le ruisseau... geste de provocation ?? Quand d'autres coupent carrément avec une pince tous les barbelés, ou fils électriques qu'ils rencontrent, sans se soucier des animaux éventuellement présents. Personnellement, j'ai pu le constater moi-même en Avril sur le Lignon, du ranch Tagada à la Levée Morin (rive gauche), toutes les clôtures en bordure du Lignon avaient été soigneusement vandalisées. Les propriétaires riverains tolèrent pour la plupart que l'on passe chez eux, mais sont en droit de nous interdire d'y poser le moindre " pied " s'ils le décident... y compris sur les berges ! Ne cautionnons pas les actes de 2 ou 3 imbéciles ... Une signalétique pour sensibiliser en ce sens sera posée très prochainement. Cela ne solutionnera pas tout, mais montrera aux différents propriétaires que L'AAPPMA de Tence prend au sérieux leurs remarques.

D'ores et déjà, belle saison de pêche à tous et toutes !





La fréquence des périodes de sécheresse interroge la ressource en eau et demande à s'adapter.

C'était en 2003, vingt ans déjà. Une sécheresse provoquait des étiages sévères. Le Lignon coulait à 90 litres seconde. Le Mousse était à sec. Il restait un filet d'eau dans le ruisseau des Mazeaux. Nous ramassions les cadavres des truites en nous questionnant sur l'avenir.

C'était en 2003. Nous affirmions haut et fort la nécessité de protéger et de sacrifier les zones humides et nous préconisons le branchement sur le barrage de Lavalette comme seconde ressource en eau afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de la population tençoise.

C'était en 2003. Une étude diagnostique diligentée par la municipalité pointait du doigt les défaillances du réseau d'assainissement : les eaux de pluies et les eaux usées arrivaient ensemble à la station d'épuration qui débordait à chaque orage, générant de la pollution en rendant obsolète l'installation.....

« Le bilan de l'étude est éloquent : 80°/° des eaux qui parviennent à la station relèvent d'un réseau d'eau pluvial, 50°/° des eaux usées vont directement à la rivière »

C'était en 2003.... Et aujourd'hui ?

Nous nous réjouissons des travaux d'assainissement entrepris dans le centre bourg par la municipalité et du branchement sur le barrage de Lavalette via le réseau de Montregard pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la population.

Les usagers se doivent maintenant de changer leurs habitudes. Combien versent encore leurs

produits de nettoyage et de lessivage des sols devant leur pas de porte dans les réceptacles d'eau de pluie sans se soucier que cela va directement à la rivière ?

Nos cours d'eau sont un patrimoine sur lequel nous devons veiller. Ils nous garantissent une qualité de vie et rendent notre territoire attractif pour un tourisme en quête de nature et de bien-être.

Article envoyé pour le bulletin municipal 2024

Nous ne comptons plus les années de sécheresse depuis 2003. Le temps est à trouver des solutions, respect des zones humides, sacralisation de la forêt et alimentation en eau autre qu'en tête de bassin paraissent essentiels.

Produit	Saison 2022	Saison 2023
	Nombre	Nombre
Carte interfédérale		
Personne majeure CHI 2023	139	140
Carte Personne majeure	130	127
Carte Personne majeure – Offre d'automne	3	4
Sous-Total des cartes Personne Majeure	272	271
Carte Découverte Femme	27	23
Carte Personne mineure	42	60
Carte Découverte -12 ans	61	83
Carte Hebdomadaire	11	11
Carte Journalière	113	126
Total Cartes de Pêche	526	574
Option Club Halieutique Interdépartemental	1	2
Total cartes de pêche + options	527	576

Le bilan des cartes est satisfaisant. Nous continuons de progresser en cartes mineures 12-18 ans et en cartes enfants. Les actions que nous conduisons auprès de la jeunesse au plan d'eau et pour la fête de la pêche doivent être reconduites.

Réserves et parcours sans tuer

Le nouveau plan de réserves a été envoyé en préfecture pour agrément pour une durée de trois ans.

Suite à la pollution de la Sérigoule, le repeuplement par dévalaison offre une densité piscicole satisfaisante du pont de Gardailhac au pont de Leygat. Nous ouvrons ce secteur à la pêche. Nous maintenons la Sérigoule en réserve de la confluence du ruisseau des Mazeaux au pont de Leygat. Les travaux d'assainissement dans le centre bourg et les pollutions souvent domestiques nous imposent de protéger cette zone de fraies importante pour la vie piscicole. Des mini- réserves sont instaurées sur le Mousse, les Mazeaux et le ruisseau des Blondes. Ce sont des zones de fraies fragilisées par les étiages sévères que nous souhaitons observer et protéger.

Le Parcours sans tuer sur le Lignon, en aval de la levée des Frères est déplacé de Bathelane(limite amont) au pont de la Papeterie. C'est une réserve active, ouverte à toutes pêches, appâts artificiels et ardillon écrasé, un seul hameçon pour la cuillère.

Signalétique du territoire

Afin de donner plus de lisibilité à notre territoire de pêche, nous travaillons à sa signalétique. En lien avec la fédération départementale, nous recherchons une harmonisation du panneauage.



Panneau à Costerousse bord du Lignon.

Bilan plan d'eau Bathelane saison 2023

carnets	tarifs	nombre	total
Abonnement avec permis de pêche	80€	26	2080
½ tarif	40€	18	720
Abonnement sans permis de pêche	100€	24	2400
½ tarif	50€	4	200
Carte vacances	70€	2	140
Carte journalière	11€	264	2904
½ tarif	6€	76	456
Participation AAPPMA pour cartes bénévoles			280€
Total		414	9180€

210 invitations enfants coût : 1260€

Frais : lâcher de truites 1420 kgs : 9732,71€

Impression cartes imprimerie : 840€

Ristourne dépositaire : 414€

TOTAL DEPENSES : 10986,71€

Malgré la chaleur et le manque de précipitations, notre AAPPMA a pu honorer tous ces engagements. Nous notons une baisse de fréquentation sur le concours du mois d'août. La manifestation enfant du 3 Juin et la journée familiale avec concours et repas du 8juillet sont de belles réussites. Nous espérons vous accueillir nombreux pour la saison 2024.

TARIFS 2024 cartes AAPPMA

Carte personne majeure : 85€

Carte interfédérale : 110€

Carte découverte femme : 40€

Carte personne mineure : 25€

Carte découverte -12ans : 7€

Carte hebdomadaire : 35€

Carte journalière : 13€

Une hausse significative des tarifs sur le plan national pour palier à la baisse des effectifs ne nous parait pas être la solution. Nous n'y pouvons rien.....

27 AVRIL 2024

1^{ER} concours rivière pêche aux appâts naturels sur le LIGNON

de Bathelane à l'extrémité du stade à TENCE

RENDEZ-VOUS BATHELANE SAISON 2024

Ouvert à la pêche du samedi 30 mars au dimanche 29 septembre les samedis, dimanches et jours fériés et le lundi après midi, mardi après midi et mercredi après midi du 1er juillet au 31 août.

Il est possible d'y pêcher d'octobre à décembre avec une carte de pêche (une truite autorisée)

Tarif année 2024

Abonnement à l'année : 80€ ou 100€ si vous ne possédez pas de permis de pêche fédéral.

Abonnement vacances 1^{er} juillet au 31 août : 70€

Carte mensuelle : 50€ Carte semaine : 30€ Carte journalière : 11€

Demi-tarif pour les femmes et les enfants.

Nombre de truites capturées autorisé : 5 truites sauf les lundis, mardis et mercredi du mois de juillet et du mois d'août pour les abonnements où l'autorisation est de 2 prises.

La possibilité d'inviter une femme ou un enfant à partager votre quota de 5 truites vous est offerte. Il vous suffit de demander une carte d'invitation à l'accueil du plan d'eau.

Attention à la fermeture du plan d'eau les jours de concours

SAMEDI 23 MARS : coupe de la Hte Loire pêche à la mouche

DIMANCHE 24 MARS : SAFARI de 8h à 12h et de 14h à 18h

Inscription sur place TARIF 5€ la truite de +35cms 2€50 de 25 à 40 cms.

Cette manifestation ne peut avoir lieu que si le concours de pêche à la mouche est maintenu au samedi 23 mars.

SAMEDI 30 mars : OUVERTURE DU PLAN D'EAU

SAMEDI 1er JUIN : Fête de la pêche pour les enfants : transmettre le plaisir de la pêche.

Ateliers de 10h à 12h. Rencontre amicale en binôme (un adulte, un enfant) De 14h à 18h. 2 manches

SAMEDI 6 JUILLET ouvert à tous de 10h à 17h 3 manches de 60 mn. Tarif H 12€ F ou Enf 8€ Duo famille 18€. Tous primés. **Restauration 12€ enfants 10€** Un moment de convivialité à partager en famille, entre amis. Buffet d'entrées – Saucisses au vin rouge-frites - Fraises.

Inscription sur réservation.

SAMEDI 31 AOÛT : Concours après-midi. De 14h à 18h. 2 manches.

Les cartes pour pêcher au plan d'eau sont uniquement délivrées à l'accueil les jours d'ouverture.

COMMENT PRENDRE SA CARTE DE PÊCHE EN 2023

Sur internet : Site www.cartedepeche.fr

A TENCE ou à MONTFAUCON : Office de tourisme

TEL AAPPMA : 06 67 82 42 46

Site internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com